

## ÉDITO

Depuis plusieurs mois, les chantiers dans le sud du quartier se multiplient et les conditions de stationnement se dégradent. Pour faciliter le partage de l'espace urbain, il est important de respecter les règles de stationnement. D'une manière générale, ne vous garez pas :

- sur les zébras ;
- à l'angle des rues ;
- devant les bornes incendies ;
- sur les trottoirs ;
- sur un passage-piétons ;
- sur les places réservées ;
- etc...

Pour faciliter l'accès des pompiers, respectez les interdictions.

Les pompiers doivent pouvoir accéder à toutes les voies très rapidement. Respectez le stationnement interdit devant les bouches à incendie (attention les modèles traditionnels de couleur rouge sont peu à peu remplacés). N'oubliez pas qu'un camion de pompiers doit passer dans chaque rue et déployer sa grande échelle. D'une manière générale, nous ne pouvons que vous conseiller de respecter le Code de la route et de préserver les accès de secours, les trottoirs, et de déporter de quelques mètres le stationnement de votre véhicule si cela est nécessaire pour la sécurité de tous. (Boulevard de la Muette – Avenue Joliot-Curie)

Nicolas HARAND

Attaché de rénovation urbaine



GARGES d.e.m.



## POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX LOCATAIRES À CŒUR NORD



Le 14 avril dernier, les équipes d'Immobilier 3F et de la Ville rencontraient les nouveaux locataires de la résidence Cœur Nord autour d'un pot d'accueil.

Cet évènement a permis de rappeler les spécificités de cette nouvelle résidence de quarante logements dits bâtiment basse consommation (BBC) et de ses six maisons Très haute performance énergétique (THPE). Ces nouvelles constructions sont en faveur de l'environnement mais aussi des réductions des consommations, et donc des charges pour les locataires. Cet évènement convivial était également

l'occasion de mettre en avant le chemin parcouru depuis le début des travaux en janvier 2006, de souligner l'importance du partenariat entre bailleur, ville et locataires, et de rappeler les obligations de chacun.

Une Pochette a été distribuée à chaque locataire pour mieux comprendre le fonctionnement de leur nouvelle résidence et pour qu'ils adoptent des gestes respectueux de l'environnement.

Au printemps 2012, les locataires de la résidence Cœur Sud seront eux aussi conviés par la Ville et leur bailleur à se retrouver autour d'un buffet pour célébrer leur nouvelle résidence.

## UN AN DÉJÀ !!!

Afin de fêter l'anniversaire de la nouvelle place Nelson-Mandela située au cœur du quartier de la Muette, l'association En Marche et les différents acteurs du quartier se sont réunis le samedi 25 Juin 2011 afin de proposer différentes animations en direction des habitants. Ces derniers ont pu profiter de concerts musicaux, d'activités artistiques et sportives ou encore des jeux



et des structures gonflables. Cet évènement a suscité un réel engouement et a réuni pas moins de 300 personnes, ce qui nous laisse à penser que cette action a de grandes chances d'être renouvelée l'an prochain.



# VITE... ÇA CHAUFFE !

Ce que nous consommons, la façon dont nous achetons et notre comportement au quotidien jouent un rôle important sur la quantité de déchets que nous générons.

Aujourd'hui nous produisons en moyenne un kilo de déchets par jour et par personne : deux fois plus qu'il y a quarante ans. Avec la raréfaction des matières premières, l'accroissement des gaz à effet de serre, des exutoires (décharges, incinérateurs, ...) qui arrivent à saturation et la difficulté à en ouvrir de nouveaux, il est temps d'apprendre les bons gestes pour réduire facilement nos déchets au quotidien.

## QUIZZ

### 1 Je jette mes cartons de pizza :

- a avec les cartons recyclables
- b avec les ordures ménagères
- c dans le jardin

### 2 Parmi les emballages en plastique, lequel se recycle :

- a flacon de shampoing
- b film plastique de suremballage
- c pot de crème fraîche

### 3 Les plats en verre sont :

- a à jeter aux ordures ménagères
- b à jeter dans le bac à verre
- c à porter à la déchetterie

### 4 Les bouchons de bouteilles en plastique sont :

- a à retirer de la bouteille en plastique
- b à jeter aux ordures ménagères
- c à laisser sur la bouteille pour être recyclés

### 5 Je mets mes emballages à recycler dans le bac jaune :

- a enveloppés dans un sac en plastique
- b en vrac
- c dans un sac poubelle

### 6 Avant de mettre mes emballages dans le bac jaune :

- a je les vide bien
- b je les lave
- c je les essuie

### 7 Que signifie le logo point vert :

- a l'emballage est recyclé
- b l'emballage est recyclable
- c le fabricant du produit contribue financièrement au recyclage de cet emballage

### 8 Parmi ces emballages, lesquels ne se recyclent pas :

- a barquettes en polystyrène
- b bouteilles de jus de fruit
- c bouteilles d'huile

### 9 Les produits toxiques :

- a je les emporte à la déchetterie
- b je les dépose dans le bac à ordures ménagères
- c je les dépose dans le bac jaune

Réponse : 1b - 2a - 3c - 4c - 5b - 6a - 7c - 8a - 9a

## CAHIER DE RÉCLAMATIONS « SPÉCIAL RÉHABILITATION »

Pour toutes demandes, remarques ou réclamations au sujet des travaux, vous devez vous adresser à votre gardien.

Votre demande sera consignée dans le cahier de réclamations, celui-ci est lu à chaque réunion de chantier.

L'architecte qui suit les travaux apportera une réponse à votre question dans le même cahier. Ainsi, à l'issue de la réunion de chantier, votre gardien est en capacité de vous répondre.

## MERCI AUX PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CETTE GAZETTE :

- ↳ Les habitants : Mesdames MAYER, RIVOALEN
- ↳ « La voix de la Muette » : Messieurs DEPLAIS, YATIBINGUI
- ↳ La ville de Garges-lès-Gonesse : Monsieur RABIER
- ↳ Immobilière 3F : Mesdames HACOT, HADMAR ; Messieurs BOUBEKRI, HARAND, MADANI, TKACZ, TOUATI



# VOS CONTACTS

NOUS VOUS RAPPELONS  
L'IMPLANTATION DES ESPACES D'ACCUEIL  
GARDIENS 3 F SELON VOTRE ADRESSE :

Vous habitez au :

↳ 2, 4, 6, rue Paul Langevin

↳ Mme PATIPE vous reçoit  
au 1, rue Joliot Curie.

↳ 1, 3, 5, 7, rue Joliot Curie

↳ 1, 3, 5, rue Amboise Paré  
↳ Mme PATIPE vous reçoit  
au 1, rue Joliot Curie.

↳ 32, boulevard de la Muette

↳ M. EL MOUATAZ vous reçoit  
au 32, boulevard de la Muette.

↳ 3, 5, 7, 11, 13, 15, 17, 19, 21, rue Jacques Decour

↳ M. DUCHALLAL vous reçoit  
au 15, rue Jacques Decour.

↳ 34, 36, 38, 40 boulevard de la Muette

↳ 12, 14 rue Jacques Decour  
↳ M. SANNIER vous reçoit  
au 15, rue Jacques Decour

↳ 2, 4, 6, 8 rue Ambroise Paré

↳ allée Antoine de Lavoisier  
↳ M. BOUKERFAH vous reçoit  
au 7, allée Antoine de Lavoisier

## PERMANENCES

Du lundi au vendredi de 14 h à 15 h  
et de 17 h à 18 h 30 (18 h le vendredi).

Pour tous renseignements ou difficultés d'ordre technique ou administratif, vous avez également la possibilité de contacter notre Service Clientèle.

SERVICE CLIENTÈLE  
01 55 26 11 90

À la suite de votre appel, un message électronique sera adressé à la personne qui traitera votre demande.

PERMANENCES SPÉCIFIQUES POUR TRAVAUX  
DANS LE BUREAU DU CHEF DE SECTEUR :  
11, RUE JACQUES DECOUR

↳ M. TKACZ [chef de secteur] vous reçoit  
tous les mercredis de 15h à 18h.

↳ Mme HADMAR [Responsable habitat]  
vous reçoit les 14/09, 12/10, 16/11,  
14/12, de 16h à 18h.

↳ M. BUCHY [Directeur départe-mental]  
vous reçoit le 28/09/11 de 17 h à 19 h.